

PROJET D'ÉVALUATION PARTIE COMMUNE

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant la scolarité en classe de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale.

Ce projet d'évaluation porte sur le contrôle continu.

La moyenne annuelle des matières concernées par le contrôle continu doit être représentative du travail fourni et d'un nombre de « devoirs » suffisants et significatif d'un niveau atteint. Chaque matière a défini le nombre et le type de devoirs (oral, écrit, surveillé, type bac...) nécessaires pour certifier les moyennes annuelles. En début d'année les professeurs communiqueront aux élèves et à leurs parents les attendus pour chaque matière.

Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et respecter les modalités du contrôle continu définies par chaque matière. Les élèves à besoins éducatifs bénéficieront des aménagements prévus. Les absences aux évaluations considérées comme importantes par l'équipe pédagogique devront être systématiquement rattrapées. Les situations particulières ou les raisons médicales avérées seront examinées par le chef d'établissement.

En cas d'absences répétées aux évaluations :

- Les professeurs font rattraper les devoirs
- Si en fin de trimestre le nombre de notes est insuffisant, des devoirs de rattrapage seront mis en place le mercredi après-midi. Les élèves seront officiellement convoqués par le chef d'établissement.
- Si la moyenne annuelle est non représentative, une évaluation ponctuelle sera organisée à titre de remplacement en fin d'année. Le résultat à cette évaluation remplacera la moyenne annuelle déficiente. Ce dispositif est mis en place en première comme en terminale. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement.

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude pendant l'évaluation, le professeur y met fin et peut exclure l'élève en vie scolaire. Il rédige un rapport au chef d'établissement qui évaluera la pertinence d'une procédure disciplinaire à l'encontre de l'élève et le niveau de sanction. La sanction peut aller jusqu'à l'attribution de la note 0. La même sanction sera appliquée en cas de plagiat constaté lors de la correction de l'épreuve.

BAC SESSION 2024

VOIE GENERALE			VOIE TECHNOLOGIQUE		
Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires évalués en épreuve terminale

Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Ens. de spécialité 1	16		16	16		16
Ens. de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			60			60

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Ens. de spécialité de 1ère	8		8	8		8
Histoire-Géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Ens. Scientifique (Voie générale) Mathématiques (Voie technologique)	3	3	6	3	3	6
EPS	6		6	6		6
EMC	1	1	2	1	1	2
			40			40

Tous ens. obligatoires			100			100
-------------------------------	--	--	------------	--	--	------------

	VOIE GENERALE			VOIE TECHNOLOGIQUE		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous ens. optionnels	6	8	14	4	4	8

ANGLAIS OU LLCER ANGLAIS

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Fréquence / Modalité: Les modalités d'évaluation formative seront précisées en cours d'année ou de trimestre car ils dépendent des compétences évaluées dans la séquence. Ce type d'évaluation n'est pas nécessairement noté. Si une note est mise, elle est dotée d'un coefficient plus faible que les devoirs sommatifs. (coef (0,5 à 1,5))</p> <p>Fréquence / Modalité: Au moins 2 évaluations de compréhension (1 en compréhension orale et 1 en compréhension écrite) notées par trimestre</p> <p>1 évaluation d'expression écrite ou orale par trimestre. Coefficient 2</p> <p>AMC: Les élèves seront évalués suivant les grilles spécifiques de spécialité anglais.</p>
<p><u>NIVEAU TERMINALE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Fréquence / Modalité: Les modalités d'évaluation formative seront précisées en cours d'année ou de trimestre car ils dépendent des compétences évaluées dans la séquence. Ce type d'évaluation n'est pas nécessairement noté. Si une note est mise, elle est dotée d'un coefficient plus faible que les devoirs sommatifs. (coef (0,5 à 1,5))</p> <p>Fréquence / Modalité: Au moins 2 évaluations de compréhension (1 en compréhension orale et 1 en compréhension écrite) notées par trimestre</p> <p>1 évaluation d'expression écrite ou orale par trimestre. Coefficient 2</p> <p>En séries technologiques, une évaluation en EO au 3ème trimestre sur l'ETLV. (note comptabilisée dans la moyenne du 3^e trimestre)</p> <p>AMC: Les élèves seront évalués suivant les grilles spécifiques de spécialité anglais.</p>

ESPAGNOL LVB

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u> tronc commun</p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE</i></p> <p><u>1° SPECIALITE LLCER espagnol</u></p>	<p>Fréquence / Modalités : Chaque professeur précisera les modalités d'évaluation formative à ses élèves. Travaux de groupe coefficient 0.5 Connaissances coefficient 1</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations de compréhension (écrite et orale) notées par trimestre 1 évaluation d'expression écrite ou orale Coefficient 2</p> <p>2 évaluations au moins par trimestre permettant l'appropriation progressive des méthodes de travail qui seront nécessaires lors des épreuves de bac en Terminale coefficient 2. Des évaluation de connaissances tout au long du trimestre coefficient 1, au moins une évaluation de compréhension (orale et/ou écrite) + d'expression écrite et/ou orale coefficient 2.</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u> tronc commun</p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE</i></p> <p><u>TERMINALE SPÉCIALITÉ</u> <u>LLCER espagnol</u></p>	<p>Fréquence / Modalités : Chaque professeur précisera les modalités d'évaluation formative à ses élèves. Travaux de groupe coefficient 0.5 Connaissances coefficient 1</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations de compréhension (écrite et orale) notées par trimestre 1 évaluation d'expression écrite ou orale Coefficient 2</p> <p>Une évaluation écrite de deux heures composée d'une synthèse en espagnol et traduction de 2 heures(épreuve raccourcie) sur chaque thématique et axe pour entraînement aux épreuves écrites du bac de spécialité LLCE Espagnol coefficient 3 Travaux de groupe coefficient 0,5 Contrôle de connaissances coefficient 1 Au moins une évaluation par trimestre de compréhension (écrite et/ou orale) + d'expression (écrite et/ou orale) : coefficient 2 Les élèves seront entraînés tout au long de l'année à l'épreuve d'expression orale du baccalauréat et à celle du Grand Oral , cet entraînement sera formatif, Des examens blancs écrits de 3H30 : coefficient 4</p>

ALLEMAND LVB

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Le nombre et les modalités d'évaluation sont précisés en début d'année ou de trimestre</i>- <i>Coef. 1</i> - <i>Chaque trimestre deux évaluations de compréhension (écrite et orale) et une évaluation d'expression (écrite ou orale)</i>- <i>Coef. 2</i>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Le nombre et les modalités d'évaluation sont précisés en début d'année ou de trimestre</i>- <i>Coef. 1</i> - <i>Chaque trimestre deux évaluations de compréhension (écrite et orale) et une évaluation d'expression (écrite ou orale)</i>- <i>Coef. 2</i>

ITALIEN LVB

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Fréquence / Modalités Les modalités d'évaluation formative seront précisées en début d'année et/ou de trimestre. Ce type d'évaluation est note avec un coefficient allant de 0,5 à 1. .</p> <p>Fréquence / Modalités : Deux évaluations de compréhension (écrite et orale) et une évaluation d'expression (écrite ou orale) à chaque trimestre avec un coefficient 2 sauf pour les productions envoyées via internet qui seront coefficientées 1</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Fréquence / Modalités Les modalités d'évaluation formative seront précisées en début d'année et/ou de trimestre. Ce type d'évaluation est note avec un coefficient allant de 0,5 à 1. .</p> <p>Fréquence / Modalités : Deux évaluations de compréhension (écrite et orale) et une évaluation d'expression (écrite ou orale) à chaque trimestre avec un coefficient 2 sauf pour les productions envoyées via internet qui seront coefficientées 1</p>

MATHEMATIQUES

<p><u>NIVEAU PREMIERE SPECIALITE</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Travaux en groupe, Devoirs Maison, courtes interrogations écrites, oral, évaluations en ligne (Wims, QCM...), ...</p> <p><i>(au moins 2 devoirs par trimestre)</i> Devoirs Surveillés de fin de séquence, Devoirs Communs</p> <p>Moyenne significative : <i>plusieurs notes dont au moins une sommative</i></p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL SPECIALITE</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Travaux en groupe, Devoirs Maison, courtes interrogations écrites, oral, évaluations en ligne (Wims, QCM...), ...</p> <p><i>(au moins 2 devoirs par trimestre)</i> Devoirs Surveillés de fin de séquence, Devoirs Communs</p> <p>Moyenne significative : <i>plusieurs notes dont au moins une sommative</i></p>
<p><u>NIVEAU PREMIERE ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE</u></p>	<p>Les élèves passeront des évaluations formatives régulières, visant à s'assurer de la maîtrise des compétences et de l'acquisition des notions mathématiques au programme. La note certificative finale, établie grâce à ces évaluations formatives validera ainsi l'investissement des élèves tout au long de l'année scolaire.</p>

SVT

	<i>Enseignement scientifique</i>	<i>Enseignement de spécialité SVT</i>
<u>NIVEAU PREMIERE</u>		
EVALUATION FORMATIVE	Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique	Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique <i>Interrogations écrites, oral, QCM ...</i>
EVALUATION SOMMATIVE	Au moins 2 par trimestre , dont 1 commune aux deux disciplines ou 1 bilan dans chaque discipline	Au moins 2 par trimestre (<i>en fin de séquence</i>)
EVALUATION DES CAPACITES EXPERIMENTALES	Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales	Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales
<u>NIVEAU TERMINAL</u>		
EVALUATION FORMATIVE	Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique	Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique <i>Interrogations écrites, oral, QCM ...</i>
EVALUATION SOMMATIVE	Au moins 2 par trimestre , dont 1 commune aux deux disciplines ou 1 bilan dans chaque discipline	Au moins 2 par trimestre (<i>en fin de séquence – devoirs communs si possibles</i>)
EVALUATION DES CAPACITES EXPERIMENTALES	Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales	Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales

A la fin de chaque trimestre, si la moyenne de l'élève est jugée non significative par l'enseignant (critère indicatif : moins de 60 % des évaluations sommatives réalisées en classe comptabilisées), l'élève devra se présenter à une épreuve exceptionnelle de rattrapage portant sur l'ensemble des compétences indiquées par l'enseignant ; elle sera organisée par l'établissement sur un créneau hors de ses heures de cours.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p>ÉVALUATION FORMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION SOMMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre, dont 1 commune aux deux disciplines (SVT et Physique-Chimie) et 1 bilan dans chaque discipline.</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p>ÉVALUATION FORMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION SOMMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre, dont 1 commune aux deux disciplines (SVT et Physique-Chimie)</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>

* Avancement dans le programme, nature de compétences abordées (taches simples ou complexes, restitution écrite ou orale), profil et composition du groupe ou de la classe, ...

** Les compétences associées aux capacités expérimentales recouvrent les manipulations expérimentales mais aussi les préparations de ces manipulations (connaissance du matériel, rédaction et analyse de protocoles) et exploitation des résultats expérimentaux.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ PHYSIQUE-CHIMIE EN SÉRIE GÉNÉRALE

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p>ÉVALUATION FORMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION SOMMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p>ÉVALUATION FORMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION SOMMATIVE*</p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>

* Avancement dans le programme, nature de compétences abordées (tâches simples ou complexes, restitution écrite ou orale), profil et composition du groupe ou de la classe, ...

** Les compétences associées aux capacités expérimentales recouvrent les manipulations expérimentales mais aussi les préparations de ces manipulations (connaissance du matériel, rédaction et analyse de protocoles) et exploitation des résultats expérimentaux.

ENSEIGNEMENT DE PHYSIQUE-CHIMIE EN SÉRIE ST2S

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u> : Physique-chimie</p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE*</i></p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u> : partie CHIMIE de la spécialité CHIMIE – BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES</p> <p><i>ÉVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE*</i></p> <p>ÉVALUATION DES CAPACITÉS EXPERIMENTALES</p>	<p>Fréquence / Modalités : Modalités, durée et fréquence dépendant du contexte pédagogique*</p> <p>Fréquence / Modalités : Au moins 2 évaluations notées par trimestre</p> <p>Fréquence / Modalités : Evaluations individuelles ou collectives des compétences associées aux capacités expérimentales**</p>

* Avancement dans le programme, nature de compétences abordées (taches simples ou complexes, restitution écrite ou orale), profil et composition du groupe ou de la classe, ...

** Les compétences associées aux capacités expérimentales recouvrent les manipulations expérimentales mais aussi les préparations de ces manipulations (connaissance du matériel, rédaction et analyse de protocoles) et exploitation des résultats expérimentaux.

BIO PHYSIOLOGIE PATHOLOGIE

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Terminologie médicale toutes les 2 à 3 semaines (coef 0.25) Interrogation de connaissance (coef 0.25 à 0.5) pour les nouvelles notions, nouvel appareil...</p> <p>2 à 3 par trimestre coef 1 à2</p> <p>Des travaux oraux type exposés ou recherches sur pathologies coef 0.5</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u> <i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Interrogations de connaissance (coef 0.25 à 0.5) pour les nouvelles notions, nouvel appareil...</p> <p>Travaux oraux coef 0.5</p> <p>2 à 3 devoirs type bac avec une remise d'une grille des compétences coef 2 /par trimestre</p>

SES

<p><u>NIVEAU PREMIÈRE</u> <i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Chaque professeure précisera les modalités d'évaluation formative en début d'année et/ou de trimestre. Ce type d'évaluation n'est pas nécessairement noté. Si une note est mise, elle est dotée d'un coefficient plus faible que les devoirs de type baccalauréat (évaluation commune).</p> <p>Au moins un devoir type bac par trimestre (deux heures) et une autre évaluation sommative (ex : contrôle de connaissances), sur la base de sujets issus de la banque nationale de sujets.</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u> <i>ÉVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>ÉVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Chaque professeure précisera les modalités d'évaluation formative en début d'année et/ou de trimestre. Ce type d'évaluation n'est pas nécessairement noté. Si une note est mise, elle est dotée d'un coefficient plus faible que les devoirs de type baccalauréat (épreuve composée, dissertation).</p> <p>Au moins un devoir type bac de deux heures par trimestre et une autre évaluation sommative. Pour les deuxième et troisième trimestres, une épreuve blanche de quatre heures. Les autres évaluations sommatives (par exemple contrôles de connaissances ou exposés) auront un coefficient plus faible que les devoirs de deux ou de quatre heures.</p>

SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Évaluations formative et sommative - Nombre de notes par trimestre : Minimum 3 (dont 2 sommatives).</p> <p>Un oral pourra être effectué, à travers un exercice au cours de chaque trimestre en guise de préparation à l'épreuve de l'étude de gestion.</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit (prise en compte des TD).</p> <p>Devoirs surveillés (évaluations sommatives) :</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit. Les écrits seront des mini études de cas afin de mettre les élèves en situation.</p> <p>Absences : lorsqu'un élève n'a pas participé à la totalité des évaluations sommatives au cours du trimestre, et si la moyenne n'est pas significative, il pourra effectuer, à l'appréciation de l'enseignant, une évaluation ponctuelle, en fin de trimestre, qui constituera la moyenne trimestrielle.</p>
--	---

MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUES

<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Évaluations formative et sommative - Nombre de notes par trimestre : Minimum 4 (dont 2 sommatives).</p> <p>Un oral pourra être effectué, à travers un exercice au cours de l'année en guise de préparation à l'épreuve du grand oral.</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit (prise en compte des TD).</p> <p>Devoirs surveillés (évaluations sommatives) :</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit. Les écrits seront des mini études de cas afin de mettre les élèves en situation.</p> <p>Absences : lorsqu'un élève n'a pas participé à la totalité des évaluations sommatives au cours du trimestre, et si la moyenne n'est pas significative, il pourra effectuer, à l'appréciation de l'enseignant, une évaluation ponctuelle, en fin de trimestre, qui constituera la moyenne trimestrielle.</p>
--	--

ÉCONOMIE-DROIT

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Évaluations formative et sommative - Nombre de notes par trimestre : Minimum 3 (dont 2 sommatives).</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit (prise en compte des TD).</p> <p>Devoirs surveillés (évaluations sommatives) :</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit. Les écrits seront des mini études de cas afin de mettre les élèves en situation.</p> <p>Absences : lorsqu'un élève n'a pas participé à la totalité des évaluations sommatives au cours du trimestre, et si la moyenne n'est pas significative, il pourra effectuer, à l'appréciation de l'enseignant, une évaluation ponctuelle, en fin de trimestre, qui constituera la moyenne trimestrielle.</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Évaluations formative et sommative - Nombre de notes par trimestre : Minimum 3 (dont 2 sommatives).</p> <p>Un oral pourra être effectué, à travers un exercice au cours de l'année en guise de préparation à l'épreuve du grand oral.</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit (prise en compte des TD).</p> <p>Devoirs surveillés (évaluations sommatives) :</p> <p>Les évaluations seront principalement réalisées à l'écrit. Les écrits seront des mini études de cas afin de mettre les élèves en situation.</p> <p>Absences : lorsqu'un élève n'a pas participé à la totalité des évaluations sommatives au cours du trimestre, et si la moyenne n'est pas significative, il pourra effectuer, à l'appréciation de l'enseignant, une évaluation ponctuelle, en fin de trimestre, qui constituera la moyenne trimestrielle.</p>

HISTOIRE DES ARTS

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Évaluations écrites et orales par trimestre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recherches ponctuelles et carnet de bord selon barème défini) - Oral de presentation fondé sur des recherches selon critères définis - Compte-rendu de visites ou séjour selon critères définis - Notation sur le projet collaboratif (collaboration avec structure culturelle et artistique de proximité) selon critères définis - Entraînements ponctuels aux exercices écritstt - Devoir sur table : initiation aux exercices de types BAC, composition sur documents et dissertation, selon barème défini
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE*</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE*</i></p>	<p>Evaluations écrites et orales par trimestre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu de recherches sur question limitative selon critères définis - carnet de bord selon barème défini - Compte-rendus de visites et de séjour selon critères définis - Devoirs ponctuels pour s'entraîner aux exercices écrits type bac - Devoir surveillé type bac en temps plus limité (2 heures) - Bac blanc: épreuve écrite (2 par an) - Oral blanc type bac: 2 par an - Préparation à l'épreuve du grand oral

HUMANITE LITTERATURE ET PHILOSOPHIE (HLP)

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Les entraînements proposés pourront faire alterner les travaux de groupe, en classe et à la maison, à l'écrit et à l'oral. Au moins deux exercices écrits et une note d'oral si cela est possible.</p> <p>Les évaluations sommatives se dérouleront en classe, sur une ou deux heures, selon les possibilités de mise en œuvre et les sujets choisis. Elles pourront être coefficientées au maximum 2.</p> <p><u>Pour qu'une moyenne soit significative, elle</u> devra comporter au moins une évaluation sommative et être calculée à partir de 3 notes au minimum pour les 4 heures de HLP.</p>
<p><u>NIVEAU TERMINAL</u></p> <p><i>EVALUATION FORMATIVE</i></p> <p><i>EVALUATION SOMMATIVE</i></p>	<p>Deux évaluations formatives (en classe et/ou à la maison, individuel ou en groupe) et une note d'oral si cela est possible.</p> <p>Trois évaluations sommatives sur l'année (une par trimestre) en classe, lors de devoirs surveillés d'une durée de 2 à 4 heures, afin d'assurer la meilleure préparation possible aux élèves dans les conditions de l'examen. Un coefficient 2 pourra être attribué.</p> <ul style="list-style-type: none">- Bac blanc: 2 épreuves écrites au cours de l'année (sujet type bac)- Oral blanc type bac: possibilité de réaliser au moins un oral blanc dans le cadre de la préparation au Grand oral. <p><u>Pour qu'une moyenne soit significative, elle</u> devra comporter au moins une évaluation sommative et être calculée à partir de 3 notes au minimum pour les 6 h de HLP.</p>

Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS)

<p><u>NIVEAU PREMIERE</u></p> <p>EVALUATION FORMATIVE</p> <p>EVALUATION SOMMATIVE</p>	<p>Bilans réguliers tout au long d'une séquence seront réalisés mais pas systématiquement notés. En cas de notation : Coefficient ne dépassera pas 1.</p> <p>Evaluations écrites de connaissances (coef 1) et des capacités exigibles (coef 2) au moins 2 par trimestre.</p> <p><u>A compter du milieu de l'année</u>, devoir type bac (devoirs composés) soit au moins 2 dans l'année (coef max 2)</p>
<p><u>NIVEAU TERMINALE</u></p> <p>EVALUATION FORMATIVE</p> <p>EVALUATION SOMMATIVE</p>	<p>Des bilans réguliers tout au long d'une séquence seront réalisés mais pas systématiquement notés. En cas de notation, le coefficient ne dépassera pas 1.</p> <p>Evaluations écrites de connaissances (coef 2 max) au moins 2 par trimestre.</p> <p>Devoir type bac (devoirs composés) partie 1 et/ou partie 2 de l'épreuve en classe (coef 2 max) et à la maison (coef 1) : au moins 2 par trimestre.</p> <p>Pour les épreuves blanches communes : 2 dans l'année (coef 3 appliqué)</p>